



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Service des communications

RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA
26 au 30 septembre 2016

DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES MÉDIAS

**NOTE : Ce formulaire doit être signé par le rédacteur en chef ou le gérant de la station.
Veuillez écrire en caractère d'imprimerie ou dactylographier.**

Veuillez lire attentivement ce formulaire.

Nom du demandeur :

Nom de l'organisme de presse / du réseau :

Titre : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Fréquence de publication / de diffusion : _____

Diffusion / Distribution : _____

Assurez-vous la couverture de cette réunion pour l'organisme / le réseau susmentionné? Oui Non

Si non, pour quel organisme / réseau assurez-vous la couverture de cette réunion?

Veuillez indiquer dans quel annuaire des médias figure votre publication, votre station de diffusion, etc. :

Veuillez indiquer si vous êtes enregistré(e) via un réseau de « médias traditionnels » reconnu par une association ou une fédération provinciale / nationale.

Note à l'intention des demandeurs :

Les médias qui couvrent la réunion annuelle de l'Assemblée plénière noteront qu'une politique stricte est en place pour demander des entrevues avec les évêques. Afin de coordonner les demandes d'entrevues, tous les demandeurs doivent soumettre leur(s) demande(s) au bas du présent formulaire en indiquant clairement l'objectif de l'entretien. Seules les demandes reçues par écrit sur le formulaire d'accréditation seront considérées. S'ils le souhaitent, les journalistes sont également invités à assister au point de presse du lundi et/ou à suivre les autres points sur le site web de la CECC tout au cours de la semaine.

Veillez indiquer le nom de l'archevêque / l'évêque / l'épêque que vous désirez interviewer et les questions que vous souhaitez soulevées :

La CECC se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'entrevues.

Les journalistes ne peuvent en aucun temps pendant la semaine approcher les évêques, y compris pendant les pauses café et les repas. Il y aura toutefois des locaux disponibles pour les entrevues à la télévision, à la radio et la presse écrite.

Les membres des médias seront informés des règles applicables avant la tenue du point de presse.

Tous les médias accrédités doivent suivre ces règles. Aucune accréditation ne sera possible pendant la réunion de l'Assemblée plénière. Vous devez être accrédité au préalable, tel que susmentionné.

La CECC se réserve le droit de refuser une accréditation, de refuser l'accès à tout membre des médias et de révoquer une accréditation à tout moment.

Le formulaire rempli doit être soumis d'ici le 16 septembre 2016 au plus tard à :

René Laprise, d.p.
Relations avec les médias
Conférence des évêques catholiques du Canada
2500 Promenade Don Reid
Ottawa, ON K1H 2J2
communications@cecc.ca
TÉLÉPHONE : 613-241-9461, poste 225
TÉLÉCOPIE : 613-241-9048

Signature du rédacteur en chef ou du gérant de la station (obligatoire)